

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**RÉUNION DU LUNDI 11 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le onze janvier à 20 h 00,

En application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES, dûment convoqué par Monsieur BLANCHON Frédéric, Maire, en session ordinaire qui s'est déroulée, à titre exceptionnel, à la salle plurivalente du groupe scolaire de MARCILLY en application de l'arrêté 2021/01 portant transfert provisoire de la salle de réunion du conseil municipal pour assurer efficacement la lutte contre la propagation du virus covid-19 et pour respecter les modalités particulières notamment les gestes barrières.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 janvier 2021

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

ARONICA Mathieu	COCHARD Jean-Louis	PERRETON Pascal
BLANCHON Frédéric		ROCHET Philippe
BURNIER Frédérique	DECLERCK Thierry	SCAPPATICCI Benjamin
CARRIER Nathalie	GOUBEAU Ghislaine	SICILIANO Georges
CHEVEREAU Laurent	de PARISOT DE BERNECOURT France	VIGNERON Pascal

ABSENTS (avec pouvoir) : Néant

ABSENTS (sans pouvoir) : Madame CORDIER Stéphanie.

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : 01 (correspondant de presse)

Monsieur ROCHET Philippe a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE CONSEIL DU 09 NOVEMBRE 2020
- ⇒ BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES : AUTORISATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF
- ⇒ DIVERS

⇒ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL DU 09 NOVEMBRE 2020**

Le procès-verbal de la séance du 09 novembre dernier, était en annexe de la convocation.

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à faire.

Une seule observation portant sur la page 9 :

Commission « bâtiments », rencontre pour une pré-étude sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école avec ARCHIPAT et non ARCHIPAD.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le compte-rendu tenant compte de la correction demandée.

⇒ **BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES : AUTORISATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Délibération 2021/01

En matière d'investissement, seuls les restes à réaliser de l'année N-1 (2020) peuvent être mandatés sur l'exercice N (2021) dans l'attente du vote du budget primitif. Il s'agit des dépenses engagées sur l'année antérieure qui sont en cours de réalisation ou réalisées non payées.

C'est pourquoi l'article L1612-1 du CGCT permet d'autoriser le Maire à ouvrir des crédits avant le vote du budget sur autorisation du Conseil Municipal dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (2020), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est donc proposé d'autoriser le Maire à ouvrir les crédits correspondants :

Chapitre	Libellé chapitre	Proposition
20	Immobilisations incorporelles	8 450,00 €
21	Immobilisations corporelles	16 040,00 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €
Op 100	Construction groupe scolaire	26 660,00 €
Op 101	Aménagement centre bourg	3 573,00 €

Le conseil Municipal, à l'unanimité :

VU l'article L1612-1 du CGCT,

VU les crédits ouverts au budget de la commune de l'exercice 2020,

- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants suivants et ce, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 :

Chapitre	Libellé chapitre	Voté
20	Immobilisations incorporelles	8 450,00 €
21	Immobilisations corporelles	16 040,00 €
23	Immobilisations en cours	25 000,00 €
Op 100	Construction groupe scolaire	26 660,00 €
Op 101	Aménagement centre bourg	3 573,00 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier, chacun en ce qui le concerne, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

⇒ **DIVERS**

• **Dossier recours portant sur l'arrêté de refus délivré pour permis de construire (PC) 132 chemin Profond**

L'état d'avancement du dossier :

- Mémoire en réplique de la partie adverse adressé fin 12/2020,
- Mémoire en réponse de la commune avec argumentaires,
- Nouveau mémoire en réplique de la partie adverse entraînant la réception d'une ordonnance du Tribunal Administratif (TA) clôturant l'instruction au 19 janvier 2021,

- **D'où un troisième mémoire en réponse de la part de la commune.**

• **Dossiers « vente des biens rue de l'église »**

Les ventes des 74 et 76 rue de l'église sont prévues chez le notaire le 19 janvier prochain.

• **Dossier « acquisition bien propriété située route de Neuville »**

La signature d'un compromis chez le notaire sera programmée courant janvier.

• Dossier « vente des terrains à SEMCODA »

Après avoir adressé deux courriers recommandés à SEMCODA afin d'obtenir confirmation écrite du prix d'acquisition des terrains et de planifier la vente chez notaires ; la commune reste toujours dans l'attente de l'état d'avancement du dossier.

Aux dernières nouvelles, SEMCODA se propose d'acquérir les terrains à condition que la commune se porte « garant » de leurs prêts à hauteur de 100 % au lieu de 50 % comme prévus dans le compromis.

Une rencontre est programmée en mairie avec SEMCODA, vendredi 16 janvier, pour essayer de trouver un terrain d'entente sur le taux de garantie d'emprunts car cette modification entraînerait un déséquilibre dans le compromis de vente signé en 2017.

• Dossier « vente de la parcelle A309 située Four à chaux »

La commune a été informée d'un compromis de vente concernant la parcelle A309.

Cette parcelle A309 fait partie de l'emplacement réservé n° 1 du PLU en vue de la création d'un parking. L'urbaniste missionné a transmis en mairie une déclaration d'intention d'aliéner à la commune qui doit émettre un avis dans le cadre du droit de préemption, avant le 18 janvier prochain.

Monsieur le Maire soumet, pour le compte de la commune, de faire valoir son droit de préemption pour acquérir la parcelle A309, d'une superficie de 726 m², dont le prix d'aliénation est fixé à 10 000 euros.

• Courrier CEVIDORÉES (Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées)

La Centrale Villageoise Beaujolais Pierres Dorées continue d'avancer pour la mise en place d'installations photovoltaïques sur les toitures de bâtiments de la région et la production locale d'énergie propre. Disposant à ce jour, d'un capital de 52 000 € qui est insuffisant pour mener à bien leurs travaux d'installation, CEVIDORÉES s'est lancé dans une campagne forte de recherche de nouveaux souscripteurs et c'est dans ce cadre-là qu'un courrier est adressé aux maires des communes, qui pourraient renforcer leurs fonds propres pour atteindre 150 000 euros, de sorte à leur faire bénéficier de meilleures conditions de prêts.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus, le courrier de CEVIDORÉES qui fait un appel aux communes du territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierre Dorées.

Il souligne qu'aucune décision ne sera délibérée ce soir, mais qu'un temps de réflexion est laissé à tous jusqu'au prochain conseil.

La contribution communale serait de 1 € par habitant, via une souscription en achetant des actions, et si chaque commune de la CCBPD souscrivait, CEVIDORÉES disposerait ainsi du tiers des fonds propres nécessaires à sa première tranche d'installations photovoltaïques.

Précisions complémentaires sont remises aux élus. Pour plus d'informations, consulter le site www.cevidorees.centralesvillageoises.fr

• PLUi - Opposition transfert automatique des PLU

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise par le conseil en 2020 concernant le non transfert du PLU en communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2021.

En effet, la CCBPD informe les communes qui ont déjà délibéré qu'un nouveau texte lié à la situation sanitaire, a repoussé le transfert automatique au 1^{er} juillet 2021 au lieu du 1^{er} janvier 2021 et par voie de conséquences les délibérations d'opposition devront être reprises entre le 1^{er} avril et le 30 juin prochain.

COMPTES-RENDUS RÉUNIONS INTERCOMMUNALITÉ - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES

INTERCOMMUNALITÉ

Néant

SYNDICATS

SYDER - Réunion du comité du 08 décembre 2020

Point à retenir de cette réunion : investissement massif dans les énergies renouvelables (méthanisation, éoliennes, panneaux photovoltaïques).

SYNDICAT MIXTE BEAUJOLAIS - Réunion du 15 décembre 2020

Syndicat qui regroupe quatre communautés de communes (Agglo Villefranche Beaujolais, Beaujolais Pierres Dorées, Communauté de l'Ouest Rhodanien, Communauté de Communes Saône Beaujolais) et 112 communes.

Point évoqué : la révision du SCOT, état d'avancement du dossier fait aux nouveaux élus en précisant que le SCOT devrait être approuvé en février 2023. Précision apportée sur les procédures que les nouveaux conseils municipaux pourraient engager en matière de PLU (révision, modification...) qui ne pourront être approuvées qu'après l'approbation du SCOT.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission « voirie » : Réunion du 06 janvier 2021

Réunion qui portait sur l'étude d'un projet d'aménagement de la place des tilleuls avec une zone « 30 », pour pouvoir présenter et déposer à la Région avant le 31 mars 2021, un dossier de demande de subvention. Il est indiqué que Monsieur CHEVEREAU Laurent a travaillé et a réalisé différentes propositions de plans qui seront à étudier dans les prochaines réunions de la commission.

AUTRES

Bulletin municipal 2020 / cartes de vœux : La distribution des bulletins et des cartes se fera semaine 03.

Informations de la Préfecture - COVID-19 : Taux incidence (week-end du 9 & 10 janvier) 179 pour 100 000 dans le Rhône, le passage à 200 entrainera la mise en place d'un couvre-feu à 18 h.

Vaccination COVID-19 : pas de centre prévu actuellement sur le territoire de la CCBPD (52 000 habitants, et le seuil étant de 100 000). Le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion de la Communauté de Communes.

POUR INFORMATION

Prochaines réunions de conseil municipal

Mois en 2021	Date	Heures	Lieu
FEVRIER	Lundi 08	20 h	Salle plurivalente
MARS	Lundi 08 Lundi 29 (budgets)	20 h	Salle plurivalente

Prochaines réunions du Centre Communal d'Action Sociale

Mois en 2021	Date	Heures	Lieu
MARS	Lundi 29 (budgets)	19 H	Mairie

Autres :

Réunion des adjoints : vendredi 15 janvier 2021 à 15 h, en mairie.

Prochaines réunions des commissions communales

Commissions	Date	Heures	Lieu
Bâtiments	20/01/21	15 H	Mairie
Urbanisme	25/01/21	17 H	Mairie
Vie scolaire / cantine	26/01/21	17 H	Mairie
Voirie/Sécurité	28/01/21	18 H	Mairie
Gestion de crise	01/02/21	17 H	Mairie

Fin de séance : 21 h 50